



DOSSIER DU
FUTUR PÔLE D'ÉCHANGES
MULTIMODAL DE CANNES

fluidité
ÉQUITÉ
proximité
ouverture sur la ville
nouvelles mobilités
FACILITÉS
services innovants

Sommaire

page

- 3 **Un projet ambitieux**
- 4 **Le projet de Pôle d'Échanges Multimodal**
- 8 **L'écomobilité au cœur des enjeux du futur Pôle d'Échanges Multimodal**
- 11 **Planning et financement**
- 12 **Annexe**

Un projet ambitieux



VUE AÉRIENNE ACTUELLE DE LA GARE.

Accès difficiles, vieillissement des espaces d'accueil et des infrastructures, encombrement de voirie, ... La gare de Cannes souffre aujourd'hui de dysfonctionnements qui obèrent le développement des transports publics et l'essor de l'écomobilité.

Aujourd'hui, la gare de Cannes accueille près de 4 millions de voyageurs par an. Ce chiffre **devrait dépasser les 6 millions de voyageurs** dans la décennie actuelle.

Pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil général des Alpes Maritimes, la Ville de Cannes, le SITP, Réseau Ferré de France et Gares & Connexions, la requalification de la gare et de ses abords est une priorité.

Dans cette perspective, une convention qui valide les études et le financement des travaux a été signée le **20 mai 2011** entre tous les partenaires.

Au cœur de la ville, l'objectif du futur Pôle d'Échanges Multimodal est d'offrir aux voyageurs des services de qualité où chaque mode de transport sera plus facilement et rapidement accessible.



VUE ACTUELLE DEPUIS LE PARKING EFFIA

© SNCF, AREP, ILLUS, S. CAPASSO
CONCEPTION : ARCHITECTES - J.M. DU HILLEUL, F. BONNERILLE, E. TRICAUD.

© DROITS RÉSERVÉS

Le projet de Pôle d'Échanges Multimodal

Une gare aux circulations réorganisées

La **requalification des voiries hautes en couverture de la voie ferrée** permettra la séparation des flux piétons et automobiles. Ces travaux rendront possible la suppression des véhicules particuliers sur le parvis bas.

La modification de la voirie en couverture de la voie ferrée prévoit les créations suivantes :

- un vrai parvis donnant accès à toutes les fonctionnalités gare,
- une nouvelle accessibilité voiture côté Est (tourne à gauche),
- une accessibilité voirie côté Ouest,
- une station taxis d'appoint,
- des emplacements pour les cars de tourisme et de substitution.



PROJET DE PARKING SAINT-NICOLAS (420 PLACES)

© DROITS RÉSERVÉS

Le réaménagement du parvis bas

Il crée une vaste zone piétonne au Sud de la Gare. Il assure la lisibilité et la fluidité intermodale par le réaménagement du fonctionnement du parvis. Il permet surtout l'identification du Pôle d'Échanges Multimodal, à l'échelle de la ville, comme lieu de convergence des différents modes de transport.



© SNCF - AREP / ILLUS : VISUALIMO. CONCEPTION : ARCHITECTES : JM. DUTHILLEUL, F. BONNERILLE, E. TRICAUD.



© SNCF - AREP / ILLUS : ANTON BARNARD. CONCEPTION : ARCHITECTES : JM. DUTHILLEUL, F. BONNERILLE, E. TRICAUD.

La création d'une liaison piétonne verticale entre parvis haut et bas

Cet aménagement qui donne une visibilité à la gare depuis la Croisette par un dispositif positionné dans l'axe de la rue des Serbes, crée une articulation entre le Pôle d'Échanges Multimodal et la rue d'Antibes, médiatrice du croissant fertile de la ville (via la rue des Serbes). Elle met en scène les circulations verticales avec la mer en perspective.

La restructuration du Bâtiment Voyageurs

Elle permettra d'agrandir et de moderniser l'espace offert à la clientèle. Une véritable cohérence visuelle à travers la gare, entre le parvis bas et les quais sera réalisée. Cette transparence simplifiera les cheminements entre les différents usages.



LE NOUVEL ESPACE DE VENTE

La création d'un grand mur unifiant les différentes parties du bâtiment, proposera une façade cohérente à la nouvelle place urbaine que forme le parvis sud.

Ce mur est percé de grandes fenêtres formées de cadres béton qui créent des séquences urbaines successives dont notamment :

■ **Une fenêtre dans l'axe de la rue Maréchal Foch**, sur laquelle différentes images en rapport avec les événements de la Ville de Cannes : Festival International du film, MIPIM, MIDEM, grands événements sportifs... , pourront être projetées.

■ **La grande fenêtre existante du Bâtiment Voyageurs** qui conserve son cadre béton et sur laquelle, on trouve :

■ Dans sa partie Ouest, une façade légèrement inclinée permettant de réfléchir la place urbaine constituant le parvis Sud et les commerces de la rue Jean Jaurès.

■ Dans sa partie Est, une loggia ponctuée d'arbres en pots, en prolongement de la terrasse urbaine Est. Cette zone de circulation extérieure permet un cheminement aisé depuis la dépose minute vers le cœur du Bâtiment Voyageurs et une attente abritée du soleil en belvédère sur le hall et les quais en second plan.

■ **Une fenêtre sur la terrasse Est**, située à l'aplomb de l'espace dédié à la restauration, permet d'offrir un balcon arboré et protégé sur la nouvelle place urbaine et la Ville.

■ L'escalier situé dans l'axe de la rue des Serbe est ponctué d'un grand cadre béton afin de créer un signal fort depuis la ville. **Cette grande fenêtre permet également, de cadrer la vue vers la Croisette** depuis la dépose minute située sur la couverture de la voie ferrée.

© SNCF - AREP (ILLUS. VISUALINO)
CONCEPTION : ARCHITECTES : JM. DUTHILLEUL, F. BONNEFILLE, E. TRICAUD

Le projet de Pôle d'Échanges Multimodal



© SNCF - AREP / ILLUS. : ANTON BARNARD.
CONCEPTION : ARCHITECTES : J.M. DUTHILLEUL, F. BONNEFILLE, E. TRICAUD

Nouveaux services intermodaux, haut niveau de confort et d'accueil, commerces de proximité, fluidité des circulations, l'ensemble de ces éléments vise à donner à la gare et à son quartier une image architecturale porteuse de changements urbains, cohérents et homogènes, en adéquation avec les ambitions des différents partenaires et avec l'image d'excellence dont Cannes doit bénéficier.

L'écocomobilité au cœur des enjeux du futur Pôle d'Échanges Multimodal

Au moment où le concept d'écocomobilité rencontre de plus en plus l'adhésion du public

Le projet de Pôle d'Échanges Multimodal de Cannes concentre plusieurs innovations indispensables :

- Rendre lisible et simplifier le fonctionnement du pôle,
- Fluidifier les circulations en prévision de l'accroissement du trafic voyageurs,
- Optimiser les surfaces commerciales qui accompagnent le voyage,
- Mettre à niveau les services intermodaux en rapprochant tous les modes.



- | | |
|--|---|
| <p> 1 Consignes</p> <p> 2 Relais toilettes</p> <p>3 Espace de vente Bus et Car</p> <p>4 Espace de ventes SNCF</p> <p> 5 Point information SNCF</p> <p>6 Souterrain reliant le parvis sud au boulevard d'Alsace</p> <p> 7 Taxis de Cannes</p> <p>8 Vente à emporter</p> <p> 9 Pôle d'échanges Bus et Car</p> <p></p> | <p>10 Relay</p> <p> 11 Ascenseur</p> <p> 12 Dépose minute</p> <p>13 Brasserie</p> <p>14 Accès piéton par escalator et escalier</p> <p>15 Commerce/Hôtel</p> <p> 16 Loueurs</p> <p> 17 Accès parking EFFIA</p> <p>18 Parking Saint-Nicolas (420 places)</p> |
|--|---|

© SNCF - AREP / ILLUS. : S. CAPASSO CONCEPTION : ARCHITECTES : J.M. DUTHILLEUL, F. BONNEFILLE, E. TRICAUD.

Une nouvelle organisation des flux

Piétons et les modes doux :

■ Le parvis bas privilégiera la circulation piétonne. Il prendra la forme d'un mail arboré posé sur un sol minéral. Il sera également le lieu où l'on trouvera les bus urbains et interurbains et les taxis.

■ Un parc à vélos sera aménagé en rez-de-chaussée du parc de stationnement existant à l'Est du site.

Bus et cars

La liaison entre les transports collectifs urbains, interurbains et le transport ferroviaire sera améliorée par l'emplacement dédié aux bus et cars, près du bâtiment voyageur.



© SNCF - AREP / ILLUS. : ANTON BARNARD.
CONCEPTION : ARCHITECTES - J.M. DUTHILLEUL, F. BONNEFILLE, E. TRICAUD.

Véhicules particuliers et taxis :

■ Les véhicules particuliers sont accueillis sur un parvis haut. La dépose minute aménagée sur la couverture de la voie sera directement connectée au Pôle d'Échanges Multimodal par une liaison verticale.

■ Les taxis, implantés sur le parvis bas, sont identifiés dès la sortie du bâtiment voyageurs, en prise directe sur le centre-ville et la Croisette ; une station secondaire est prévue sur le parvis haut.

Une démarche environnementale :

- La végétalisation du parvis Sud indispensable pour minorer l'ensoleillement en été de ce vaste espace minéral.
- Un apport important de lumière permettant de rehausser les ambiances lumineuses du bâtiment et des quais.
- La création d'une relation harmonieuse avec l'environnement immédiat.



© SNCF - AREP / ILLUS. : VISUALIMO.
CONCEPTION : ARCHITECTES : JM. DUTHILLEUL, F. BONNEFILLE, E. TRICAUD

LE HALL DE LA GARE

Une meilleure accessibilité

L'amélioration de l'accessibilité aux quais et des quais eux-mêmes pour augmenter le confort d'accueil de tous les voyageurs, notamment les personnes à mobilité réduite.

La mise en accessibilité du passage souterrain Mimont par la mise en place de deux ascenseurs à chaque extrémité pour faciliter les liaisons entre le côté Nord et le côté Sud des voies ferrées, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Planning prévisionnel de l'opération :

D'avril 2011 à juin 2012

Création du nouvel espace de vente.

Début 2012

Mise en service du parking Saint-Nicolas.

D'octobre 2012 à août 2014

Aménagement du Bâtiment Voyageurs.

De janvier à décembre 2013

Aménagement de la dépose minute sur le parvis Haut.

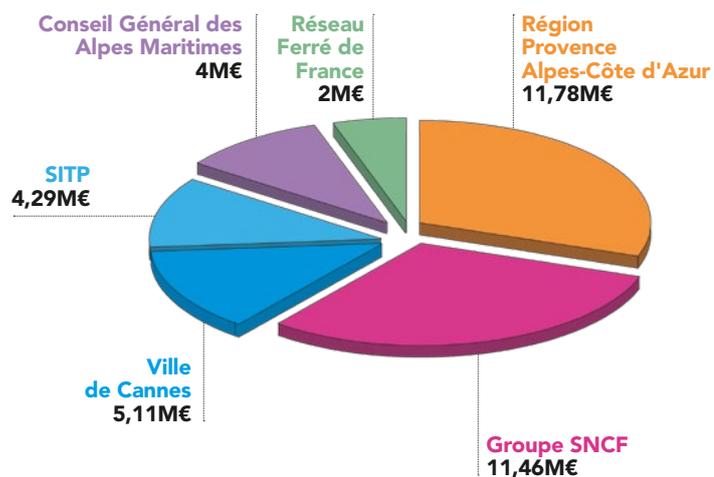
Été 2013 à été 2014

Liaison verticale entre parvis Haut et parvis Sud.

Été 2014 à été 2015

Aménagement du parvis Sud.

Contributions financières des partenaires



Gares & Connexions, 5^e branche SNCF

Dirigée par Sophie Boissard, Gares & Connexions a vu le jour le 7 avril 2009. En 2011, la 5^{ème} branche SNCF, dédiée à la gestion et au développement des 3000 gares françaises, se concentre sur trois priorités :

- **Promouvoir la qualité** au service des voyageurs, des transporteurs et de la ville : accès à la gare facilité, accès à l'information à distance et en gare, fluidité des cheminements, lisibilité des espaces, confort.
- **L'accueil de tous les opérateurs et modes de transport** : garantie d'un accès équitable et transparent pour l'ensemble des opérateurs et leurs clients, aux installations et prestations de service en gare.
- **Réaliser les investissements** nécessaires au développement des trafics, sans peser sur les transporteurs : aménagement du territoire des gares pour améliorer le quotidien des voyageurs et accompagner les mutations urbaines.

En partenariat avec les collectivités locales, elle a pour mission de maintenir, d'aménager et de développer les gares. Pour Gares & Connexions, avec l'arrivée de nouveaux opérateurs sur le marché du transport ferroviaire, et une fréquentation de voyageurs grandissante, la gare est au coeur des enjeux de la mobilité durable.

Nouveau centre urbain, la gare participe à l'attractivité de la ville et des territoires et s'y insère harmonieusement. D'où le terme « Connexions » qui prend tout son sens.

La gare apparaît aujourd'hui comme un espace clé de la multimodalité, où convergent tous les modes de transport. Ainsi, autour de la gare, gravitent métro, tramway, bus, vélo mais aussi voiture individuelle, taxi...

Gares & Connexions a aussi pour ambition de faire des gares de véritables lieux de vie au coeur de la ville et se veut au plus proche des voyageurs. Elle répond ainsi à leurs préoccupations quotidiennes, à travers sa politique de travaux et de services innovants et ouvre les gares à la culture pour la faire partager à tous.

Gares & Connexions comprend 2 filiales :

- **AREP** (Architecture - Urbanisme - Ingénierie - Design), et sa filiale PARVIS (Assistance à maîtrise d'ouvrage - Conduite d'opérations immobilières et d'aménagement des gares) ;
- **A2C** (Commercialisation des espaces en gare).

Chiffres clés :

- 3 000 gares en France
- 2 milliards de voyageurs transitent par les gares tous les ans
- 140 000 trains partent chaque jour des gares
- 13 000 agents SNCF travaillent dans ou pour les gares
- 2 000 000 m² appartiennent aux gares dont 180 000 m² de commerces



www.gares-connexions.com

Contact presse
Corentine Mazure
01-80-50-92-19 / 06-28-91-52-92
corentine.mazure@sncf.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région soutient le développement de l'intermodalité

Désenclaver, structurer et ainsi développer et aménager durablement son territoire, favoriser l'intermodalité et proposer une offre de transport écologique et économique aux habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les idées forces qui guident la politique de la Région en faveur des transports express régionaux. Le renforcement du réseau ferroviaire, l'amélioration des dessertes, le développement de l'offre, la rénovation de gares, les tarifications sociales, l'ouverture de nouvelles lignes sont ainsi une priorité pour la Région. Depuis 1998, elle y a consacré plus de 3 milliards d'€.

Avec l'intégration des Lignes express régionales (LER) et des Chemins de fer de Provence au réseau régional, la Région propose aux usagers un service complémentaire et performant au meilleur coût. La Région conçoit ainsi les transports express régionaux comme l'épine dorsale des transports sur le territoire régional vers laquelle doivent converger les réseaux de transports urbains et interurbains, les véhicules individuels, les modes doux dans une logique d'intermodalité à même de favoriser le report modal en faveur des transports en commun. A ce titre, la Région finance les rénovations de gares, les réalisations de pôles d'échanges multimodaux et la réouverture de gares et haltes.

L'intervention dans les gares des Alpes-Maritimes

Au-delà de la création du pôle d'échanges multimodal de Cannes, la Région investit dans de nombreux autres projets concernant le département des Alpes-Maritimes.

Nice

Nice Thiers : les travaux de transformation de la gare de Nice Thiers en Pôle d'échanges multimodal consistant à intervenir sur l'intermodalité et sur l'accessibilité de la gare, d'un montant de 60 M€ sont financés par la Région à hauteur de 16 M€. Par ailleurs, la Région a financé les études relatives à la construction d'un nouveau pôle multimodal à **Nice Saint-Augustin aéroport**. La Région a par ailleurs approuvé la convention relative au financement des études d'avant-projet et de travaux de création de la gare de **Nice Pont-Saint-Michel** dont le coût, d'un montant de 2,68 M€ est financé à parts égales par la Région, le CG 06 et la CUNCA.

Cagnes-sur-Mer

Les travaux ont consisté en un réaménagement du bâtiment voyageurs et du parvis ainsi qu'une mise en accessibilité des quais pour un montant de 3,2 M€ avec une participation globale de la Région de plus de 1 M€ soit 31,30 %.

Biot et Villeneuve-Loubet

Dans le cadre de la réalisation de la 3^{ème} voie, 2 gares actuelles seront détruites et deux nouvelles gares seront réalisées à **Biot** (2,35 M€ dont 940 440 € en part régionale) et **Villeneuve-Loubet** (2,3 M€ dont 949 649 € en part régionale).

La Région finance les travaux menés par RFF pour la réalisation d'une halte ferroviaire au droit du **lycée de Drap** dont la livraison est prévue à la rentrée 2012-2013. Par ailleurs, en partenariat avec le CG 06, la Région participe au projet de parking d'échanges en gare de **Drap-Cantaron**.

En accompagnement de la réouverture de la ligne ferroviaire Cannes-Grasse, Pôle Azur Provence a souhaité réaliser un pôle d'échanges intermodal à **Grasse** ; la Région participe à ce projet et a également lancé les travaux d'ouverture d'un Bâtiment voyageur à **Mouans-Sartoux**.

Le déploiement des Afficheurs Légers

L'information en temps réel, qui est une des priorités pour la Région, est une attente forte des usagers. La Région et la SNCF ont donc souhaité lancer un programme pluriannuel d'équipement d'afficheurs légers dans 100 gares du réseau TER de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2010 et 2011. D'un coût total de 2,65 M€, ces afficheurs sont financés par la Région à hauteur de 2 M€. Parmi les gares équipées, 23 sont sur la ligne Les Arcs-Vintimille et 13 sur la ligne Nice-Tende. Ce sont ainsi 190 écrans qui ont été installés, dont 59 sur la ligne Les Arcs-Vintimille et 18 sur la ligne Nice-Tende.

CONTACTS

SNCF

Service de presse régional
+33 (0)4 13 25 15 15

Sylvain BAILLY
Gares & Connexions
Affaires Publiques/Communication
+33 (0)6 15 06 27 27
sylvain.bailly@sncf.fr

Directrice de projet

Armelle FABRY
Gares & Connexions
+33 (0)6 07 77 24 51
armelle.fabry@sncf.fr

Réseau Ferré de France

Carole TEISSEGRE
Responsable Communication
+33 (0)4 96 17 04 87
carole.teissedre@rff.fr

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Éric LORRAIN
Attaché de presse
+33 (0)4 91 57 51 64 / +33 (0)6 84 24 87 57
elorrain@regionpaca.fr

Illustrations : S. Capasso, Anton Barnard, Visualimo.
Conception : architectes : JM. Duthilleul, F. Bonnefille, E. Tricaud